



CP BÉMAO : DES LOCAUX POUR TOUS, OUI MAIS PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX !

Chers collègues,

Depuis le début du chantier du dispositif d'accroissement en capacité (DAC) du CP de Baie-Mahault, nombre de travaux s'enchaînent les uns après les autres, voire plusieurs en simultané.

Aujourd'hui, les locaux du personnel et le QSL ont été livrés. Pour la fin des travaux, prévue fin 2028, des questions restent encore sans réponses. Quid du futur Organigramme de Référence et l'organisation pour les différents services ? Mais aussi où trouver des locaux pour les personnels administratifs, le service du SPIP et ceux de la PJJ.

Actuellement, les locaux occupés par le SPIP se révèlent trop petits et il faudra se projeter aussi sur 2028. De même, les intervenants de la PJJ sont obligés de se partager un bureau (une ancienne cellule), un bureau qui sert pour tout.

Sur ce sujet, le 4 novembre, la Directrice du CP de Baie-Mahault a présenté aux Organisations Syndicales deux projets de « Base SPIP » sur le domaine. Pour **FO Justice Bémao**, ce n'était pas une réunion de travail, mais plus une présentation de projets. Une réunion de travail est faite pour mettre les idées en commun et rendre un travail commun, définitif et validé par tous. Ce n'était pas le cas, car les OS présents n'avaient même pas de support de travail.

Selon la Direction :

Le **Projet 1** semble être celui que la DI a validé depuis bien longtemps, et jamais présenté aux OS jusqu'à cette réunion. Mais, force est de constater que celui-ci ne reflète en rien les réalités du terrain et ne prend même pas en compte les besoins en moyens humains et matériels de nos collègues. **Pour notre organisation, c'est un refus catégorique de cette proposition.**

Le **Projet 2** correspond nettement mieux à l'attente des personnels du SPIP. **Le problème, ni notre organisation, ni le personnel du SPIP ne veulent d'une construction en préfabriqué (algéco), un matériel qui tend à s'user rapidement avec la chaleur et l'humidité dont nous souffrons en Guadeloupe. Nous préconisons une construction en béton qui durera dans le temps.**

FO Justice Bémao refuse que le choix de ce projet soit subordonné à une question financière.

Par ailleurs, **FO Justice Bémao** s'inquiète aussi pour les intervenants de la PJJ, personnels à part entière du CP. **Ces derniers ne doivent pas souffrir du cloisonnement de la prison et méritent eux-aussi des locaux décents, d'où notre intervention pour qu'ils soient invités et associés à ce projet de nouveaux locaux.**

Nous voulons ce qu'il y a de mieux pour les collègues, afin qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.

Baie-Mahault, le 06 novembre 2025

Le bureau FO Justice Bémao

